COMMUNE DE SAINT AUBIN DE BLAYE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
BUDGET ASSAINISSEMENT N° 2025-18

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 033-213303746-20250415-202518BARESUL24-DE

Séance du 15 avril 2025

Concernant l'AFFECTATION du RESULTAT de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2024

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de **M. Arnaud OVIDE**, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2024** décide de procéder à l'affection du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

➢ *Résultat de la section exploitation à affecter*

Résultat de la section de fonctionnement de l'exercice		15 624,28 € +
Résultat antérieur report (ligne 002 du CA)		
I. *Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) :*		30 183,14 € +
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) :		€
Résultat de clôture à affecter	**(A1) Excédent :**	45 807,42 € =
	(A2) Déficit :	€

➢ *Besoin réel de financement de la section d'investissement*

Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	-21 953,74 € +
Résultat antérieur reporté à la section d'investissement (ligne 001 du CA) :	12 125,47 € +
Résultat comptable cumul (ligne D001 ou R001 du budget N+1) :	- 9 828,27 € =
Restes à réaliser en dépenses (dépenses engagées non mandatées) :	16 000,00 €
Restes à réaliser en recettes :	0,00 €
(B) Besoin (-) réel de financement :	-25 828,27 €
Excédent (+) réel de financement :	€

➢ *Affectation du résultat de la section d'exploitation*

Résultat excédentaire (A1)

En priorité, apurement de l'éventuel déficit de fonctionnement (II)	
(recette non budgétaire au compte 119)	€
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement	
(recette budgétaire au compte 1068)	-25 828,27 €
En dotation complémentaire en réserve :	
(recette budgétaire au compte 1068)	€
En excédent reporté à la section de fonctionnement :	
*(recette non budgétaire au compte 110) (ligne **R 002** du budget N+1)*.....	30 183,14 €

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur

(recette non budgétaire au compte 119) (ligne D 002 du budget N+1 **€**

➢ *Transcription budgétaire*

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté **19 979,15 €**	D001 : solde d'exécution N-1 **9 828,27 €**	R001 : solde d'exécution N-1 **0 €** R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé **-25 828,27 €**

Fait à **SAINT AUBIN DE BLAYE**, le **15 avril 2025**

Nombre de membres en exercice : **12**
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages : exprimés : 11 Pour : 11 Contre : Abstentions :

*Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en sous-préfecture le **15/04/2025** et de la publication, le 15/04/2025,*

Date de la convocation : **07/04/2025**
Délibéré par le Conseil municipal à **SAINT AUBIN DE BLAYE**, le **15/04/2025**

La secrétaire de séance
Amélie MEYNARD

Le Maire
Arnaud OVIDE

MAIRIE DE ST-AUBIN-DE-BLAYE
33820